



BARREAU SOLIDAIRE, AVOCATS BORDELAIS MOBILISES !

La période de crise Coronavirus a et va avoir un impact sur la vie professionnelle de tous, poser de nombreuses questions en droit du travail et droit des affaires, sur lesquelles les avocats bordelais peuvent apporter notre contribution.

Ainsi l'Ordre des Avocats de Bordeaux met à disposition deux adresses mail avec un engagement de réponse sous 48H

- DROIT DU TRAVAIL : florence@bachelet-avocats.com

Auprès des salariés du secteur privé et auprès des **agents publics**, qui auraient des interrogations en lien avec la situation subie (mise en activité partielle, problématiques liées au télé-travail, déclarations d'accident du travail de contamination au travail au Covid-19...) ;

Auprès des entreprises confrontées au même type de questions de droit du travail **et** à des problématiques nouvelles de protection sociale (préconisations à indiquer face à des déclarations d'accidents de travail qui émaneraient de salariés alléguant avoir été infectés sur le lieu de travail, relations avec l'URSSAF, l'Assurance maladie, ...).

- DROIT DES AFFAIRES : c.labarriere@horaeavocats.fr

Informations, conseils et accompagnement : Démarches Administratives / Mesures fiscales / Report d'échéances et Aides /Dispositif de soutien

Contact Presse

Isabelle MISSEGUE - Isabelle.missegue@gmail.com - 06 09 05 21 27